



National Gallery of Canada **Musée des beaux-arts du Canada**

LA POLITIQUE DE RECHERCHE

Approuvée par le conseil d'administration du Musée, le 9 décembre 2014

Toute mention du Musée des beaux-arts du Canada comprend son affilié, le Musée canadien de la photographie contemporaine (MCPC).

1. INTRODUCTION

Cette politique présente des directives sur le développement, la conduite et la gestion des activités de recherche du personnel du Musée des beaux-arts du Canada.

La recherche est « l'ensemble des travaux et des activités intellectuelles qui enrichissent les connaissances par la considération, l'observation et l'étude minutieuse d'un sujet¹. » Elle est fondamentale à la mission du Musée.

La mission du Musée, dont son rôle d'encourager la recherche, est stipulé dans la *Loi sur les musées de 1990* :

Constitution du Musée des beaux-arts du Canada (partie I, articles 5 et 6(1)) :

Le Musée des beaux-arts du Canada a pour mission de constituer, d'entretenir et de faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Dans l'exécution de sa mission, le Musée des beaux-arts du Canada a, sous réserve des autres dispositions de la présente loi, la capacité d'une personne physique; à ce titre, il peut notamment :

(f) entreprendre ou parrainer des recherches, notamment des recherches fondamentales, théoriques ou appliquées, dans le cadre de sa mission et de la muséologie, et en communiquer les résultats;

(g) fournir des installations permettant aux personnes qualifiées d'utiliser et d'étudier sa collection;

(h) faire connaître les œuvres d'art et autres éléments de matériel de musée provenant de sa collection ainsi que l'art en général, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, et diffuser de l'information s'y rapportant, par tout moyen de communication et d'enseignement approprié;

(i) établir et encourager des liens avec tous autres organismes à vocation analogue.

¹ Adaptation française de la définition tirée du OED Online. Juin 2014. Oxford University Press.
<http://www.oed.com> (consulté le 11 juillet 2014)

2. LES OBJECTIFS

La mission du Musée l'oblige à favoriser chez le public la compréhension des œuvres d'art dans les collections. Pour ce faire, il faut entreprendre de la recherche non seulement sur les œuvres individuelles qui les constituent, mais aussi sur le contexte culturel, historique et contemporain de leur création, de leur considération et de leur compréhension, ainsi que sur leur réception ultérieure. La recherche vise aussi à déterminer la meilleure manière de présenter les œuvres d'art afin de promouvoir la compréhension des divers mouvements et périodes artistiques, les diverses fins des œuvres d'art, etc.

L'activité de recherche fondamentale du Musée est destinée à l'enrichissement et à la compréhension de ses collections, et à la préparation des programmes qui leur sont liés.

Voici les objectifs de la présente politique :

A. Entreprendre et parrainer la recherche sur les arts visuels :

i. La recherche axée sur les collections

La recherche axée sur les collections est une activité permanente, effectuée tant au moment de l'acquisition des œuvres d'art que rétrospectivement. Elle comprend l'évaluation et la documentation d'une œuvre – par exemple, ses matériaux et ses techniques, son état de conservation, son auteur, la date de sa création, sa fonction, sa provenance et l'historique de ses expositions et sa bibliographie – ainsi que l'étude de sa signification, de son importance et de sa réception. Ces informations sont essentielles à la gestion des collections, ainsi qu'à la conservation, à l'installation et à l'interprétation des œuvres dans les collections. La recherche axée sur les collections comporte des buts variés, notamment l'évaluation des acquisitions potentielles, l'amélioration de la documentation des œuvres dans les collections, la détermination et la solution des problèmes de conservation, d'histoire de l'art et de gestion des collections, ainsi que la conception des programmes d'interprétation et des installations.

Soulignons qu'une attention spéciale sera accordée à la recherche sur la provenance des œuvres dont l'historique des acquisitions comporte des lacunes durant la période nazie, c'est-à-dire entre 1933 et 1945.

ii. La recherche axée sur les projets

La recherche axée sur les projets doit faire avancer l'état des connaissances et favoriser la compréhension, par exemple d'un artiste, d'une période, d'une technique ou d'un phénomène culturel particulier, grâce aux expositions, aux programmes éducatifs et aux publications financés totalement ou en partie par le Musée. Les œuvres visées par un projet peuvent provenir en partie

des collections du Musée et en partie de sources extérieures ou, encore, entièrement de sources extérieures.

iii. La recherche axée sur une discipline artistique

En sa qualité d'institution nationale des beaux-arts, il est pertinent pour le Musée d'entreprendre aussi de la recherche sur l'histoire et la théorie de l'art, l'histoire de l'art technique et l'histoire des pratiques de conservation, au-delà du cadre des collections et des programmes actuels. Le Musée a le devoir de faire progresser les connaissances dans les domaines liés au développement, à la protection et à l'interprétation des arts visuels, et de contribuer à l'enrichissement de cette discipline dans son ensemble.

iv. Bibliothèque et Archives

Bibliothèque et Archives contribuent à la mission de recherche et de partage des ressources du Musée par ses collections, ses programmes d'expositions, ses prêts d'expositions, la publication de ses *Documents hors-série* et par l'élaboration d'outils de recherche électroniques, accessibles par le site web du Musée.

La Bibliothèque administre le programme de bourses de recherche à l'appui de la recherche de pointe dans les domaines de l'art canadien, dont l'art indigène du Canada, de l'art moderne, de l'art européen, de l'art international, de l'histoire de la photographie et de la conservation des œuvres d'art. Le programme, auquel peuvent participer des candidats de l'étranger, met l'accent sur l'utilisation et l'investigation des collections du Musée, dont celles de Bibliothèque et Archives.

v. La recherche au nom du public

Le personnel effectue des recherches pour répondre aux demandes émanant du grand public et de collègues professionnels qui souhaitent obtenir des informations sur les collections en général, sur certaines œuvres d'art, sur la conservation des œuvres d'art, sur les publications et documents connexes de l'histoire de l'art, et sur la discipline de l'histoire de l'art en général. Cette recherche est effectuée si les ressources et le savoir-faire le permettent, et si la demande le mérite.

Le personnel du Musée n'évalue ni n'authentifie les œuvres d'art.

B. Diffuser les résultats de la recherche du Musée

L'accessibilité et la diffusion des résultats de la recherche sont assurées grâce à des programmes publics très divers, notamment des expositions, des publications, des médias numériques, des programmes éducatifs, des documents didactiques et

des présentations, et par l'organisation de conférences, de séminaires, de rencontres et de causeries informelles et par la participation à ceux-ci. Il est également possible de transmettre les résultats de recherche privément à des membres du public et des chercheurs, et à la communauté professionnelle par des publications savantes indépendantes.

3. LA MISE EN ŒUVRE

Le but visé par le Musée des beaux-arts du Canada dans l'avancement de la recherche est précisé à l'annexe I.

Outre la recherche effectuée par les conservateurs, d'autres divisions du Musée, notamment le Laboratoire de restauration et de conservation, Bibliothèque et Archives, et la Division de l'éducation, assument d'importantes responsabilités en matière de recherche. Celles-ci sont présentées à l'annexe II.

4. L'AUTORISATION DE LA RECHERCHE

La recherche axée sur les projets est autorisée par le sous-directeur ou directeur respectif et elle est ensuite incorporée aux plans de travail.

ANNEXE I

L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE

Dans tout organisme, les personnes sont la ressource clé; sa capacité d'obtenir des résultats est directement liée à la manière dont il maintient, perfectionne et gère ses ressources humaines. Le succès des activités de recherche dépend de la compétence, de la formation et de la motivation du personnel du Musée.

i) L'instauration d'un milieu de travail propice à la créativité

La direction s'emploiera à offrir de la formation et du perfectionnement, tels des congés d'étude et professionnels, et des ententes d'échanges pour faire progresser les compétences en matière de recherche et les connaissances, et pour soutenir les projets individuels et d'équipe.

Reconnaissant l'importance du partage des idées et de l'expérience, le Musée encouragera les projets de collaboration, la participation à des conférences et l'association de membres du personnel du Musée et de boursiers de recherche de la Bibliothèque, de collègues de musées canadiens et étrangers, et de membres du personnel d'autres organismes fédéraux, d'universités et d'instituts de recherche. Toutes ces activités seront conformes aux besoins financiers et institutionnels du Musée.

ii) L'attribution de temps et de ressources

L'attribution et l'autorisation du temps nécessaire à la recherche revêtent une grande importance dans une institution comme le Musée où les conservateurs et les restaurateurs chargés de la plus grande partie des activités de recherche participent aussi aux nombreux aspects de la gestion des collections et de l'élaboration des programmes. Les plans de travail annuels comprendront une attribution de temps de recherche suffisante et les conservateurs pourront obtenir des sabbatiques. Toute attribution sera conforme aux droits dans la convention collective pertinente et doit respecter les besoins financiers et institutionnels du Musée.

Les locaux, matériel et soutien technique, allocations de déplacement, et les services bibliothécaires et archivistiques nécessaires à la recherche seront fonction des priorités et des ressources existantes.

ANNEXE II

LES DIVISIONS CHARGÉES DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Au Musée, la recherche est surtout axée sur l'enrichissement, la compréhension et la conservation de ses collections, et sur la préparation des programmes, dont la responsabilité principale incombe aux conservateurs de la Direction de collections, recherche et éducation. Les fonctions complémentaires du Laboratoire de restauration et de conservation, de Bibliothèque et Archives et de la Division de l'éducation leur sont étroitement liées. Dans la majorité des cas, la recherche est effectuée par du personnel professionnel pour qui la recherche est une partie fondamentale et intégrante de leurs fonctions : conservateurs, restaurateurs, bibliothécaires, archivistes, éducateurs, employés en disponibilité et bénévoles peuvent se voir confier des tâches de recherche.

i) Les conservateurs

La recherche effectuée par les conservateurs est fondamentale au mode d'enrichissement, de conservation, d'accessibilité et d'interprétation des collections. Il faut entreprendre de la recherche sur la discipline pour maintenir et promouvoir les normes professionnelles les plus élevées. Les conservateurs travaillent avec des muséologues et des historiens de l'art au pays et à l'étranger, échangent de l'information avec eux et font appel à leur savoir-faire, au besoin. Les conservateurs collaborent avec le personnel du Musée dans toutes ses divisions et font appel à leurs compétences et leur domaine d'expertise.

La recherche effectuée par les conservateurs contribue substantiellement :

- a. à l'enrichissement et à la gestion des collections;
- b. à la documentation des collections;
- c. à la conservation des collections;
- d. à l'avancement des connaissances sur les collections et les œuvres individuelles au moyen de leur interprétation par des installations, des expositions, des présentations didactiques, des conférences, des publications et d'autres moyens;
- e. à l'avancement des connaissances générales en histoire de l'art par des expositions, des présentations didactiques, des conférences, de publications et d'autres moyens;
- f. à la recherche au nom du public et de collègues professionnels.

ii) Les restaurateurs

Par une analyse et une documentation systématiques, les restaurateurs rassemblent des données scientifiques, techniques et artistiques destinées à la conservation, à la restauration et à l'interprétation des collections. Conformément à ces objectifs, les restaurateurs font de la recherche:

- a. sur les matériaux et les techniques utilisés par les artistes, dont les pratiques associées à chaque catégorie d'art;

- b. sur les méthodes et les matériaux de conservation, d'hier et d'aujourd'hui;
- c. sur les études sur l'environnement et la détérioration des œuvres d'art, et
- d. aident à établir l'auteur de l'œuvre et la date de création de cette dernière par une étude technique, et évaluent son état de conservation.

De pair avec les conservateurs et les éducateurs du Musée, les restaurateurs peuvent collaborer aux projets de recherche, notamment aux expositions, aux articles savants et aux projets spéciaux. Avec les conservateurs, les restaurateurs jouent un rôle particulièrement important dans l'évaluation des acquisitions potentielles. Ils collaborent également avec l'Institut canadien de conservation et les spécialistes de la conservation, lorsqu'ils ont besoin de données analytiques particulières. Les restaurateurs collaborent avec les restaurateurs indépendants et de la communauté muséale au pays et à l'étranger, et avec les historiens de l'art, au besoin.

iii) Bibliothèque et Archives

Bibliothèque et Archives appuient la recherche par les services qu'ils offrent et l'enrichissement et la préservation des collections. Les services comprennent la référence, la mise en circulation, le prêt entre bibliothèques, l'abonnement à des ressources électroniques, la livraison de documents, les ressources visuelles, ainsi que la participation à des réseaux locaux, nationaux et internationaux de bibliothèques par le partage des ressources, la collaboration et d'autres initiatives. Les services sont offerts aux conservateurs, éducateurs, restaurateurs, bibliothécaires et chercheurs boursiers du Musée, ainsi qu'aux spécialistes, aux chercheurs et au grand public. Les collections sur les arts visuels de Bibliothèque et Archives sont les plus vastes qui soient au pays, et constituent la collection de recherche nationale dans la discipline. L'activité de collection est guidée par *La politique de développement des collections* (1997), complétée par *La politique de développement des collections de Bibliothèque et Archives* (2011).

Pour soutenir la recherche axée sur les collections, sur les projets et sur la discipline, la Bibliothèque adopte une démarche cohérente et équilibrée dans l'acquisition de livres, de périodiques et de ressources électroniques, et ce, pour conserver l'actualité et l'ampleur de ses collections, et ce, dans un souci des besoins actuels et futurs.

Les collections d'Archives reposent d'abord sur les propres archives du Musée, qui sont en soi des documents de recherche fondamentaux. L'activité de collection comprend aussi les documents d'artistes, de marchands d'œuvres d'art, de galeries d'art, de collectionneurs, de sociétés et d'associations, de critiques d'art, de conservateurs, d'historiens et d'administrateurs canadiens. Lorsque le Musée fait des acquisitions et affecte des ressources, il tient compte de leur contenu canadien, de leur valeur nationale, de leur pertinence pour sa mission et de leur importance pour la recherche.

iv) L'éducation

La Division de l'éducation effectue de la recherche sur la théorie, les méthodes et les pratiques dans le but d'enrichir et d'élargir ses programmes, ses produits et ses

services d'interprétation auprès du plus vaste public possible, grâce à une variété de médias traditionnels et numériques. Toutes ses activités ou projets de recherche et d'interprétation sont planifiés et évalués en fonction des visiteurs des collections et des expositions du Musée tant à Ottawa, qu'aux lieux hôtes et en ligne.